



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Préserver la stabilité, la paix et la démocratie colombienne face aux menaces

Question écrite n° 12488

Texte de la question

M. Emmanuel Duplessy attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les risques que fait peser l'évolution récente de la situation internationale sur la stabilité politique, la souveraineté et la sécurité de la Colombie, ainsi que, plus largement, de l'ensemble des pays d'Amérique latine. Dans un contexte marqué par l'affaiblissement du multilatéralisme, la recrudescence des tensions géopolitiques et le retour de politiques unilatérales fondées sur des rapports de force, plusieurs États de la région font l'objet de pressions accrues de la part de puissances extérieures. La Colombie, partenaire de la France et acteur central en Amérique du Sud, apparaît particulièrement exposée à ces dynamiques, alors même qu'elle s'est engagée dans des politiques visant à consolider la paix et à affirmer une diplomatie indépendante. Des déclarations publiques et des menaces de sanctions laissent craindre une fragilisation des équilibres internes et régionaux, susceptible de porter atteinte à la stabilité politique et au respect du droit international. En tant que vice-président du groupe d'amitié France-Colombie à l'Assemblée nationale, M. le député est régulièrement alerté par des interlocuteurs institutionnels et associatifs colombiens sur les conséquences potentielles de telles orientations pour la région. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend réaffirmer la position de la France en faveur du respect du droit international, de la souveraineté des États et du multilatéralisme en Amérique latine et préciser les initiatives diplomatiques envisagées pour soutenir la stabilité, la paix et la démocratie colombienne. Il lui demande également quelles actions la France entend porter, au niveau bilatéral, européen et multilatéral, afin de prévenir toute déstabilisation de l'ensemble de la région latino-américaine résultant de pressions extérieures accrues.

Texte de la réponse

Face à la brutalisation du monde, la position de la France a été constante : l'usage de la force dans les relations internationales doit être encadré par des règles, sans quoi, le monde est soumis à la loi du plus fort. La France continuera de rappeler, dans les instances internationales et européennes, son attachement au multilatéralisme et au respect des principes de la Charte des Nations unies, car ce sont les seuls qui peuvent garantir la paix et la stabilité à long terme. L'affaiblissement du multilatéralisme et des règles de droit international doit exhorter la France et l'Union européenne (UE) à approfondir leur dialogue avec des partenaires de confiance, notamment en Amérique latine. La participation du ministre de l'Europe et des affaires étrangères au IV^e Sommet entre l'UE et la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC), organisé en novembre dernier à Santa Marta, en Colombie, a permis de témoigner notre attachement à nos relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes et de resserrer les liens de coopération avec cette région. La paix, la stabilité et la prospérité de nos deux régions passent notamment par une lutte plus efficace et concertée contre les défis sécuritaires, au premier rang desquels le narcotrafic. Lors de sa visite en Colombie en novembre, le ministre a présenté le premier volet de son plan de lutte contre le narcotrafic. Il a fait part des attentes de la France à ses partenaires de la région et œuvré à renforcer notre coopération afin de lutter plus efficacement contre les trafics. Cette séquence a en outre permis de rappeler que, de par sa présence dans les Antilles et en Guyane, la France est aussi un pays des Amériques. A cet égard, elle partage les enjeux et les défis propres à cette région. La France et la Colombie entretiennent des relations bilatérales anciennes et denses, qui se sont considérablement développées ces dernières années, à la faveur d'entretiens réguliers entre Présidents de la République et d'une série de visites ministérielles. Notre dialogue politique et notre coopération sont notamment centrés sur le

soutien au processus de paix colombien, que la France appuie depuis ses débuts, tant politiquement que financièrement. Sur le plan politique, nous soutenons chaque année le renouvellement du mandat de la Mission de vérification des Nations unies au Conseil de sécurité des Nations unies. Sur le plan technique et financier, la France est devenue un partenaire clé de la Colombie dans le domaine agricole, qui est au fondement d'une paix durable et inclusive. En tant que « pays accompagnateur » du Chapitre 1 de l'Accord de paix de 2016, la France a ainsi engagé de nombreuses actions de coopération, en particulier dans le domaine de l'enseignement agricole. La France est et restera aux côtés de la Colombie sur le chemin exigeant de la paix et de la stabilité. Alors que le pays s'apprête à vivre un cycle électoral important en 2026, la France accompagnera la démocratie colombienne, en participant activement à la mission d'observation électorale déployée par l'UE lors des deux scrutins. Enfin, la brutalisation du monde rend nécessaire l'approfondissement de notre dialogue politique sur les crises régionales et internationales. A ce titre, la France poursuivra son étroite coopération avec la Colombie au Conseil de Sécurité, où cette dernière a entamé son mandat en tant que membre élu en janvier 2026.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Duplessy](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12488

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2026](#), page 546

Réponse publiée au JO le : [2 juin 2026](#), page 4865